

**C. Benin**

**Mme. Adjai Cica Anna**

(Expert de l'Agence de la Francophonie du présent Congrès)

Prévention – Quelle sont les mesures de prévention mise en œuvre pour protéger les jeunes contre la délinquance financière et le blanchiment de l'argent?

Nous pensons que la nécessité de mettre en place une politique de prévention ardue à travers une sensibilization, une éducation orientée vers la jeunesse s'impose.

Beaucoup de jeunes étudiants sont aujourd'hui dans le cadre de ces deux crimes; les auteurs de ces crimes leur demandent par une lettre qui leur est adressée ou de leur portable de communiqué leur numéro de compte ou d'autre renseignements pour permettre de virer sur leur compte beaucoup d'argent que les auteurs de ces actes criminels auraient gagné de façon licite, honnête ou bien par héritage.

Ils demandent qu'ils pourraient retirer cet argent à leur remettre, en retour ils pourront avoir un pourcentage pour améliorer leur vie.

Au niveau des banques, on leur demande de donner des renseignements liés a la banque, ou bien a l'identité de certains client importants. Certains ne connaissant pas tous les risques s'engagent. Mais d'autres avisés dénoncent le fait aux structures indiquées. C'est dire que les jeunes sont entrepris face à la misère grandissante dans les pays en développement. Il faudrait que les jeunes soient protégés. Les auteurs de ces crimes pensent que c'est une voie facile pour placer leur argent et les retirer par la suite. Il serait indiqué que cette situation que commence par vivre les jeunes dans les pays en voie de développement soit prise en compte et que des réflexions soient menées.